

Assemblée générale du mercredi 4 mai 2022
Salle de la Rebatte à Chézard-St-Martin

PV 2022-AG

Présent-e-s : Amez-Droz Bastien, Huguenin Simone, Frau-Schneider Lorenzo, Eichenberger Urs, Chapuis Catherine, Chapuis Philippe, Cuche Frédéric, Henry Daniel, Chapuis Aline, Vernet Charlotte, Bordier Claire-Anne, Fenestraz Astrance, Lugon Alain, Godio Adrienne, Vadi Gaëlle, Dey Gilbert, Kolly Jean-Pierre, Boulaz Georges, Spahr Jean-Jacques, Zimmermann Jean-Lou, Favre Isabelle, Jacquet Clémentine, Tschopp Roby-commune de VdR, Dey Diana, Geiser Daniel, Vessaz Marianne, Lucien Ott, Simone Huguenin

Excusé-e-s : Douard Marie Monnier, Uldry Guillaume

PV : Isabelle Favre

Début de l'AG : 19h30

- 1. Appel**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2021**

Procès-verbal accepté à l'unanimité.

- 3. Rapport de la présidente**

Activités du comité

En 2021, plusieurs changements se sont opérés au sein du comité avec la démission de Maximilien Vidal et l'arrivée en fin d'année de deux nouveaux membres : Marine Schneider-Frau et Lorenzo Frau-Schneider. Voici donc les personnes ayant participé en tant que membre du comité, tout ou partie de l'année :

Clémentine Jacquet, présidente
Bastien Amez-Droz, comptable
Isabelle Favre, secrétaire
Aline Chapuis
Urs Eichenberger
Lorenzo Frau-Schneider

Alain Lugon
Lionel Rollier
Marine Schneider-Frau
Maximilien Vidal
Jean-Lou Zimmermann

Pendant l'exercice 2021, cinq séances de comité ont eu lieu. D'autres séances ont été conduites par les groupes de travail du comité (groupe étangs et groupe bulletin) afin d'avancer les dossiers en cours. Les membres du comité ont représenté l'APSSA lors de diverses séances et assemblées avec les services cantonaux, les autorités communales ou d'autres associations.

Une sortie du comité a eu lieu le 12 septembre durant laquelle plusieurs étangs aménagés par l'APSSA dans le secteur de Coffrane ont été visités.

Nettoyage du Seyon

Le nettoyage du Seyon a eu lieu sous une forme différente des autres années, puisque l'organisation a dû se conforter aux contraintes sanitaires en vigueur. Au lieu d'un rassemblement en groupe durant un samedi matin, le nettoyage a été effectué sur dix jours entre le 20 et le 30 mars par des groupes qui s'inscrivaient indépendamment sur internet et sélectionnaient le tronçon à parcourir. Au total, environ 40 bénévoles ont nettoyé 21 km de cours d'eau au Val-de-Ruz (19 tronçons) et récolté plus de 2'300 litres de déchets.

D'autres actions de nettoyage ont lieu dans l'année, en mai, juin et septembre :

- Participations de six classes du CSVR, des Terreaux et des Charmettes : récolte d'environ 1'000 litres de déchets ;
- Nettoyage par l'entreprise Portescap (la Chaux-de-Fonds) : près de 1'050 litres de déchets ramassés.

Les actions de septembre ont été organisées en coordination avec les « Poutzdays » cantonaux.

Projet 25 étangs pour le crapaud accoucheur

En 2021, à la suite de la démission de Christophe Poupon dans son rôle lié à la coordination des projets et la préparation des dossiers de mise à l'enquête, le mandat a été attribué à Astrance Chervet-Fenestraz, actuelle présidente de l'association Sorbus. Des recherches de sites d'implantation d'étangs en lisière forestière ont été effectuées par cette dernière entre Dombresson et Cernier. Une séance a été organisée avec le service forestier communal et une autre avec la Commune de Val-de-Ruz. Une dizaine de sites potentiels ont été mis en évidence, et ils feront l'objet d'une demande de permis de construire groupée ainsi que d'une convention passée entre la Commune et l'APSSA.

Prés Maréchaux, projet de revitalisation du Seyon mené par le SPCH

Préalablement aux travaux de revitalisation, l'APSSA avait prélevé en 2016 des mottes de terre contenant des bulbes de fritillaires. Une partie de ces mottes a d'ores et déjà été réimplantée aux Prés Maréchaux, tandis que le solde constitué d'environ 20 mottes a été conservé jusqu'à présent par le Jardin botanique de Neuchâtel. La mosaïque des milieux naturels évoluant rapidement aux Prés Maréchaux, au gré des crues façonnant le paysage, un inventaire des sites les plus favorables aux fritillaires a été effectué par Laurent Juillerat. Des renseignements ont également été pris auprès du Jardin botanique de Porrentruy, ayant de l'expérience dans la réimplantation des fritillaires. Sur la base de ces connaissances, les dernières mottes de terre seront remises sur place au printemps 2022.

Animations-nature et autres présentations

Le lundi 24 mai, l'APSSA a proposé une activité qui a affiché complet (une douzaine de personnes) dans le cadre de la Fête de la Nature, en proposant une visite portant sur trois postes différents : biologie des étangs, géologie et écomorphologie des cours d'eau et alternatives zéro déchet pour protéger la qualité des eaux.

Journée des Amis de la Nature

La traditionnelle « Journée des Amis de la Nature » a été organisée le 4 septembre, en présence d'une dizaine de personnes. Du débroussaillage et entretien d'étangs à Bayerel ont principalement été effectués.

Communication

Le bulletin n°41 est paru en mars, il abordait notamment les crues dévastatrices du Seyon survenues en 2019 à Villiers et Dombresson, la recherche de méandres du Seyon aujourd'hui disparus et l'« espace réservé aux eaux ».

Le site internet de l'association a été régulièrement mis à jour (www.apssa.ch).

Les activités APSSA ouvertes aux membres des autres associations ont été ajoutées à l'agenda d'Ecoforum.

4. Rapport du comptable

L'exercice comptable 2021 de l'Association Pour la Sauvegarde du Seyon et de ses Affluents a été bouclé au 31.12.2021 sur un excédent de recettes de CHF 4'524.08 et un capital total de CHF 95'547.82.

Pour cet exercice, une comptabilité à double entrée a été mise en place avec un plan comptable et des fonds. La création de ces derniers permet de suivre plus facilement l'utilisation des dons et subventions liés au projet de notre association « 25 étangs pour le crapaud accoucheur » ainsi qu'au projet externe « Val-de-Nuit » pour lequel notre association héberge les fonds.

L'exercice 2021 a été dans la moyenne mais présente un bénéfice confortable notamment grâce à l'entrée de CHF 1'920.- de cotisations dues des années précédentes. Le total des produits s'élève à CHF 97'032.09 et le total des charges à CHF 92'508.01.

Le capital de l'association a lui fait un bond de CHF 64'431.47 à fin 2020 pour atteindre CHF 95'547.82 à fin 2021. Cela s'explique par l'encaissement de subventions étatiques et du solde du don de Pro Natura Neuchâtel, tous deux liés à des dépenses antérieures à l'exercice 2021 dans le cadre du projet 25 étangs.

La fortune propre de l'association (hors fonds « Val-de-Nuit » et passifs transitoires) se monte à CHF 93'382.15. Cela permet au comité de poursuivre sereinement le projet « 25 étangs » dans la mesure où la fortune permet presque de couvrir les dépenses nettes prévues d'ici 2025 dans ce projet.

5. Rapport des vérificateurs de compte

Les comptes 2021 ont été vérifiés par Messieurs Frédéric Cuche et Georges Boulaz en date du 25.04.2022 à Dombresson. Les vérificateurs attestent de l'exactitude des comptes ainsi que de la concordance avec les justificatifs et recommandent à l'assemblée générale d'en donner décharge au caissier et au comité.

6. Discussion et adoption des rapports

Les rapports comptables sont acceptés à l'unanimité.

7. Election du comité

Les changements de la composition du comité sont les suivants :

- Maximilien Vidal a quitté le comité durant l'année 2021. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement au sein de l'APSSA.
- Marine Schneider-Frau et Lorenzo Frau-Schneider sont élus au comité à l'unanimité et nous nous réjouissons de collaborer avec eux.

8. Nomination des vérificateurs de compte

Aucun vérificateur de compte ne s'est proposé durant l'assemblée générale. Ils devront être recherchés en dehors de la séance.

9. Admissions – démissions

2021 : admission d'un couple.

2021 : démission de 5 membres.

L'association est composée de 132 membres (différents types confondus).

10. Cotisations 2022

Les cotisations restent inchangées.

11. Programme 2022

- Nettoyage Seyon : 1-2 avril, reporté aux 8-9 avril en raison de conditions météorologiques défavorables
- Réimplantation des fritillaires pintades aux Prés-Maréchaux (après «nursery» au jardin botanique) : 22 avril
- Fête de la Nature : 20 mai
- Action d'entretien d'étang ouvert au public : 10 septembre, organisation à venir
- Journée des Amis de la Nature : organisation à venir

Fin de l'AG à 20h30.